

**Université de la Manouba**

**\*\*\***

**Institut de presse et des  
Sciences de l'Information**

**R/J**

**Projet de Master Spécialisé  
en  
« Communication et Gestion  
de l'environnement »**

**Projet : élaboré par Kembi Mohamed Ali  
Département Communication**

**Avril 2004**

L'élaboration, depuis 1993, d'un rapport annuel sur l'état de l'environnement en Tunisie, traduit le souci du gouvernement d'informer les acteurs sociaux et économiques intéressés et impliqués par l'évolution de l'environnement en Tunisie et les mesures prises pour sa gestion dans la perspective du développement durable.

Cette politique environnementale a pour mission de développer et de mettre au point des technologies adaptées, à informer, sensibiliser les acteurs de développement et surtout à contribuer à la mise à niveau des entreprises tunisiennes du point de vue de leurs performances environnementales et par conséquent, dans leurs capacités d'adaptation aux nouvelles normes de production et de concurrence.

Les domaines de l'environnement recouvrent aussi bien l'épuration des eaux, la protection des sols, les technologies propres, la valorisation de nos déchets, que l'animation-nature, l'aménagement des territoires, l'accueil touristique, l'amélioration du cadre de vie. On peut distinguer cinq grandes « missions » environnementales qui ne sont pas isolées les unes des autres mais en interaction, se recoupent et se combinent.

I – La protection de la nature, la gestion des équilibres écologiques, des milieux et des ressources naturelles.

II – la prévention et le traitement des pollutions et des risques

III – L'aménagement et le cadre de vie .

IV – La protection de l'homme.

V – La gestion « sociétale » de l'environnement.

### **Métiers pour l'environnement :**

L'environnement ne regarde pas seulement les spécialités des sciences de la nature : écologues, botanistes. Il devient une préoccupation nouvelle et incontournable de tous les acteurs économiques . Il ne constitue pas un secteur particulier mais, au contraire, tend à s'associer et à s'intégrer à tous les secteurs économiques de notre société : agriculture, industrie, santé, éducation, information, droit, ..... Ainsi des métiers s'ouvrent peu à peu aux nouvelles exigences environnementales. Ces exigences sont « dictées » tout à la fois par :

a) La demande sociale : Les individus sont devenus de plus en plus demandeurs d'espaces naturels de qualité, de nourritures saines. Ils achètent de plus en plus les produits attestant la prise en compte de l'environnement.

b) Evolution de la législation environnementale dans le sens d'une plus grande prise en charge des enjeux environnementaux , normes , lois sur l'urbanisation, sur la pollution sonore....

c) Les progrès techniques ( les technologies propres).

### **Opportunité du projet d'un master spécialisé :**

La création d'un master spécialisé « communication et environnement » est à intégrer dans un contexte particulier :

1/ La mise en place des nouveaux programmes de la filière communication .

2/ Le besoin de plus en plus pressant en «communicateurs » dans le domaine de la gestion sociétale de l'environnement au niveau de l'administration, des collectivités, des entreprises....

Conscient de sa spécificité et de son rôle de développer une formation qualifiante aux étudiants titulaires d'une maîtrise en journalisme et en communication ou dans d'autres disciplines..., l'IPSI est habilité à assurer , avec le CITET (Centre International des Technologies de l'Environnement en Tunisie) un master spécialisé en « communication et environnement ».

### **Objectif de la formation :**

De part la complexité des questions liées aux domaines de l'environnement il est donc nécessaire d'acquérir une sorte « de polyvalence spécialisée » c'est à dire suivre une formation approfondie de base ( communication, journalisme , sciences humaines, droit , gestion... ) et de développer en complément une spécialité environnement dans ce domaine. « éco-journaliste , éco-communicateur , éco-conseiller, éducateur en environnement ». Ces nouveaux métiers résultent d'une demande en environnement croissante. Ils nécessitent des compétences diversifiées pour aborder des problèmes environnementaux dans leur globalité.

Le master spécialisé en « communication et environnement » est un ensemble d'enseignements tourné vers la préparation à un métier et un profil professionnel capable

- de concevoir et mettre en œuvre une politique de communication d'une organisation en matière d'environnement pour faire connaître les améliorations apportées aux produits / services et aux procédés de fabrication dans ce domaine. Il permet également à l'entreprise de mieux savoir comment elle est perçue dans l'opinion et sur quels points elle doit faire porter son effort pour ne pas apparaître comme menaçant l'environnement
- réaliser des opérations et des études d'environnement exigeant à la fois une technicité scientifique et une approche de communication, combinant approche professionnelle et universitaire.

La formation assurée par les enseignants de l'IPSI et par des intervenants professionnels, comporte 12 modules et permet au candidat de disposer de connaissances multidisciplinaires indispensables dans le métier auquel prépare la formation. Ce sont :

- 1- Des compétences organisationnelles (système de management environnemental ).
- 2- Des compétences techniques de gestion de l'environnement.
- 3- Des connaissances dans le domaine de l'économie et du droit de l'environnement.
- 4- Des compétences liées aux théories, techniques et stratégies de communication et des organisations.

## **Programme du Master**

### **A/ Enseignements de spécialisation : Environnement** **( 2<sup>ème</sup> semestre : janvier- avril )**

**UV 1./** Aspects institutionnels et réglementaires en matière d'environnement en Tunisie, directives européennes et conventions internationales.....**20h**

**UV.2./**Management environnemental, impacts économique, social environnemental  
Les outils GEP,ISO14000, Eco-label, EMASE, cycle de vie

d'un produit.....  
**20h**

**UV 3./** Ecologie et ressources naturelles .....  
**15h**

diversité biologique et OGM

**UV 4./** Développement durable, agenda 21 ( local, national et international ) ...**15h**

**UV5./** Les changements climatiques et leurs conséquences sur  
l'environnement et la santé.....

**20h**

**UV6/** La pollution : air-sol-eau-sonore-électromagnétique-déchets.....**60h**  
( source de contamination, impact, moyens d'atténuation et  
d'élimination )

**B/ Enseignement spécialisé en journalisme et en communication**  
**( 1<sup>ier</sup> semestre :15 septembre- 31 décembre )**

**UV1/** Théories et stratégies de communication des organisations ..... **48 h**

**UV2/** Communication interpersonnelle et de groupe.....**20h**

**UV3/** Techniques et outils de communications ( éditions d'entreprise,  
multimédia,  
audiovisuel )..... **32 h**

**UV4/** Techniques de rédaction journalistique.....**50 h**

**UV5/** Anglais spécialisé ..... **20 h**

**UV6/** Stage de 3 mois ( avril-mai-juin )

**UV7/** Projet professionnel

**C. /Conférences thématiques**

- Commerce et environnement
- L'industrie et le développement durable
- Le tourisme et le développement durable
- Le transport et le développement durable
- L'agriculture et le développement durable

**Population cible :**

Le master spécialisé en « communication environnement » s'adresse :

- a) aux candidats titulaires d'une maîtrise de l'IPSI (journalisme en communication) ou diplôme équivalent
- b) aux candidats titulaires d'une maîtrise autre que celle de l'IPSI.
- c) Aux professionnels intégrés au monde du travail (et titulaires d'une maîtrise autre que celle de l'IPSI ou d'un titre équivalent et bénéficiant d'un congé de formation.

**Conditions d'inscription :**

Le nombre de candidats retenu annuellement ne doit pas dépasser les 15 étudiants . La sélection s'effectue selon les modalités suivantes. Les candidats dont les dossiers ont été retenus par le comité de Master spécialisé sont convoqués pour une épreuve écrite de culture générale. Les candidats qui ont obtenu une note de 12/20 sont déclarés admissibles et seront appelés à effectuer un entretien avec le jury et à subir une épreuve en informatique- bureautique. Les candidats s'engagent, sous peine d'exclusion, à suivre l'intégralité des enseignements théoriques et pratiques.